

## Résumé des commentaires recueillis lors du forum territorial du 14 mai 2009

### Défi : « DI-TED »

---

#### Question : Les déplacements étant au cœur de la participation socioprofessionnelle et de l'accès au répit, quelles seraient les pistes de solution pour les faciliter?

- › Services adaptés : ex. : autobus scolaire, diligence, taxis, ou transport en commun gratuit ou moins cher. Transport qui se rend jusqu'au milieu de travail (secteur industriel). CSDI : achat d'un autobus qui fait le transport, qui répondrait peut-être mieux aux besoins.
- › Transport collectif / (ruralité). Bénévoles par des retraités ailleurs en ville.
- › Accessibilité de travail (moins de transport possible) car près de chez eux.
- › Pourquoi pas un chien Mira ? Paraît-il que ça fonctionne bien.
- › Davantage de taxis adaptés (24 heures).
- › Ressource bénévole de taxi (Centre d'action bénévole). Expertise ou protocole pour déplacement pour le travail et pour rendez-vous médicaux.
- › Transport scolaire et pour le travail. À continuer l'été, le soir et le week-end.
- › Inciter les personnes à vivre et à se rapprocher des services en ville.
- › Taxibus subventionné par un commanditaire pour le transport vers le répit.
- › Sensibilisation des chauffeurs d'autobus scolaire ou transport en commun - système de vignette pour cet usager, ou lui dessiner son circuit sur sa carte. Siège réservé dans l'autobus.
- › Avoir une personne (emploi étudiant) dans l'autobus qui donnerait de l'information quelque temps à ces personnes.
- › Favoriser l'accompagnement pour les trajets.
- › Regarder au niveau de la « diligence ». La ville pourrait s'impliquer avec les nouveaux autobus en en gardant un pour le déplacement de ces personnes. Avoir un autobus commandité.
- › Favoriser l'arrimage des différents systèmes de transport collectif disponibles pour les besoins des citoyens.

- › Promouvoir les services de transport collectifs auprès des municipalités de la MRC Drummond.
- › Promouvoir le covoiturage dans les entreprises. Que les gens se regroupent pour le transport.
- › Développer le réseau « Action bénévole » pour être capable de prendre en main une clientèle avec un déficit de déficience intellectuelle.
- › Prendre un arrangement avec les compagnies de taxi. Offrir le financement pour défrayer les coûts, subvention du gouvernement pour cette clientèle visée (taxi communautaire).
- › Minibus pour le Centre Normand-Léveillé et autres organismes, pour faciliter le déplacement.
- › Encourager l'entrepreneuriat en lien avec le transport adapté.
- › Coopérative de transport.
- › Implication de la ville de Drummondville pour partir une coopérative. Commandite par les grosses compagnies. Flottes de véhicules (Soucy - Canimex).
- › Pister des organismes qui offrent déjà du transport (ex. Centre d'action bénévole) et donner une contribution.
- › Municipalité offre une organisation et contribution financière qui couvre une partie des frais (ex. : entente déjà mise en place au niveau des sports et loisirs). Le faire pour ce type de clientèle (ex. : achat de fourgonnette par la municipalité et bénévoles associés).
- › Implanter le « taxibus » dans la région.
- › Sensibiliser les milieux de travail au covoiturage adapté. Faire du parrainage entre les employeurs-employés, entre les intervenants (ex. SEMO) et employés.
- › Développer le transport en commun.
- › Est-ce que l'employeur (ex. Centre de récupération) peut développer une organisation de transport?
- › Développer le transport en commun davantage (appréhender l'avenir) - nombre d'autos, environnement.
- › Augmenter la concertation des transporteurs pour améliorer la réponse aux besoins présents et pour favoriser le développement de nouveaux besoins.
- › Programmes d'aide existent à l'OPHQ et au ministère des Transports.
- › Utiliser groupes spéciaux pour animer et aider (ils cherchent parfois des niches pour s'impliquer).
- › Rendre l'accès gratuit au transport en commun aux accompagnateurs des personnes handicapées.
- › Augmentation du nombre de ressources et répit, recrutement difficile des ressources. Ex. : L'amis-temps (Victoriaville) qui pourrait être développé.

- Augmentation des heures d'ouverture et accès au taxi adapté, transport adapté et longue distance pour accès au Centre Normand-Léveillé, car doit loger l'appel au moins 1 à 2 jours à l'avance, car surchargé comme service.
- Difficulté majeure / accès au transport : accès-école/travail, répit, loisirs.
- Le CSSS utilise les services de taxi-transport adapté également. Donc très difficile d'avoir accès.
- Organisation du transport avec transporteur \$/km, avec formation.
- Taxibus adapté (formation, sans transport, accompagnement) qui ratisserait les régions vers la ville (service de ce genre à explorer).
- Favoriser la création de réseaux d'entraide pour l'organisation des transports.
- Implication du Centre d'action bénévole pour l'accompagnement et le transport.
- Mise en place d'un réseau de transport soutien.
- Mise en place du transport collectif par les parents. Covoiturage par entreprise lors d'intégration au travail.
- Pour les déplacements (transport), autonomie de la personne. Apprendre par la socialisation (parrainage) à prendre le transport en commun. Rehausser le transport adapté.
- Regarder et faire l'évaluation du transport pour toutes les problématiques des personnes.
- Fondation similaire à Granby pour accompagnement des personnes - démarches, transport, etc.
- Transport diligence qui couvre un secteur plus large. Accompagnement pour transport en commun.
- Covoiturage : afficher dans usines et compagnies, tableau de parrainage. Collaboration avec la commission scolaire pour service d'autobus scolaire.
- Banque de transporteurs bénévoles, forfait établi pour coûts, favorise de créer des liens avec la clientèle - parrainage entre transporteur et client.
- Possibilité de taxi : très coûteux, la clientèle pourrait déboursier une partie des frais. Subventions des compagnies de taxi.
- Une concertation à faire entre la société de transport municipal et les centrales de taxis.
- Sensibilisation de la population pour mieux promouvoir le client. Démystifier la problématique de la clientèle.
- Difficultés de déplacement - même trajet - même personne - pas de sous, transport en commun à travailler. Points d'embarquement, horaires, temps, délai.
- Sensibilisation : faire connaître le besoin. Démystifier le transport adapté.

- › Créer ou rentabiliser le service de transport adapté ou en créer un nouveau. Créer pictogrammes, signal visuel ou sonore : pour l'arrêt, pour l'arrivée, à quel endroit on est arrivé.
- › Promouvoir l'utilisation du transport en commun. Faire des groupes afin d'accompagner au départ et leur démontrer la facilité d'accès. Taxibus. Former les chauffeurs. Favoriser la stabilité des trajets et des chauffeurs.
- › Pour les entreprises qui engagent des personnes atteintes de DI : encourager le covoiturage, le parrainage.
- › Développer des groupes de bénévoles.
- › Donner le rôle - la responsabilité - à un organisme qui gravite autour de cette clientèle, la responsabilité de gérer le transport en commun à ces personnes qui vivent dans l'isolement.
- › Poursuite du transport utilisé (emploi et soins de santé) (le programme) par les transports scolaires et le transport en commun et adapté. Transport bénévole, réseau à faire. Service d'auto-stop.
- › Mettre un brigadier dans l'autobus de la ville qui est un éducateur spécialisé pour l'accompagnement ou un système de navette (covoiturage).
- › Le problème ne serait pas davantage l'accompagnement / le répit nécessaire aux parents ? Qui peut encadrer et répondre aux besoins de ces enfants / gardiennage ? Quelles en sont les solutions ?
- › Covoiturage en lien avec les plateaux de travail jumelé avec du parrainage.
- › Organiser un transport pour plusieurs organismes. On pourrait mesurer l'impact sur la quantité des services donnés.
- › Le transport fait partie des besoins essentiels et devrait être adapté aux familles (poussettes, TED, surveillance).
- › Le transport est un problème pour tous les organismes et il doit être adapté. Pensons aux personnes atteintes de maladies mentales ou un enfant en TDA/H.
- › Travailler sur le « lâcher-prise » des parents pour permettre aux enfants en difficulté d'aller aux journées de répit (ex. parent 70 ans, enfant 50 ans).
- › Améliorer le service de transport adapté. Il y a des pertes de temps incroyables.
- › Établir des critères pour que les établissements qui se disent accessibles pour toute mobilité réduite le soient vraiment. Exemple parfait au niveau de l'accessibilité - banque de commerce.
- › S'assurer que les conducteurs de tout service de transport reçoivent une formation afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.
- › Que les intervenants ciblent mieux ceux qui pourraient prendre le transport en commun ou les taxis (covoiturage en taxi = moins cher que le gros autobus adapté) pour désengorger le transport adapté.

- › Même problème qu'il y a 20 ans. Il y a eu des améliorations avec le transport collectif.
- › Peut-être, développer avec le Centre d'action bénévole et démystifier l'approche avec ces personnes.
- › Développer le taxibus dans la ville.
- › Il faut innover le covoiturage, « pool » de véhicules, bénévolat pour le transport, abonnement à des taxis, vélos disponibles communautaires, etc.